

HOMÉLIE 2 ¹

Du mystère de la sainte Trinité; de la descente du saint Esprit, et de l'Impiété des Manichéens.

Le texte sacré nous a clairement fait connaître, mes chers frères, les raisons de la fête que nous célébrons aujourd'hui; nous y avons vu que le saint Esprit, suivant la promesse que notre Seigneur Jésus Christ en avait faite à ses disciples, est descendu sur eux le cinquantième jour après sa résurrection, qui est le dixième depuis son ascension au ciel. Mais, pour l'instruction des nouveaux baptisés, nous croyons devoir y ajouter quelques paroles d'exhortation. Nous ne craignons pas que les hommes spirituels et ceux qui sont mieux instruits de nos mystères, entendent avec dégoût parler de choses qu'ils savent déjà; cette connaissance, s'ils ont fait quelques progrès dans la vertu, doit faire naître en eux le désir de voir un grand nombre de leurs frères jouir du même avantage. Ainsi, mes chers frères, ouvrons tous nos cœurs pour les rendre accessibles aux impressions de la grâce divine. Que les ignorants et les savants écoutent également avec respect ce que nous avons à leur dire sur un sujet si intéressant. Les uns prouveront par là qu'ils aiment à nourrir leur esprit des vérités qu'ils connaissent, et les autres, qu'ils désirent les apprendre. Si nous sommes dans cette heureuse disposition, la bonté de celui dont nous allons vous annoncer les grandeurs, nous inspirera des paroles utiles au bien de toute l'Eglise, et vous donnera l'intelligence pour les comprendre.

Lorsque nous appliquons notre esprit à méditer la majesté de l'Esprit saint, ne croyons pas qu'il y ait quelque différence entre l'excellence de sa nature et celle du Père et du Fils; car l'essence divine conserve une parfaite unité dans la trinité des personnes. Le Père est de toute éternité Père du Fils qui lui est coéternel. Le Fils est de toute éternité engendré du Père. Le saint Esprit est aussi de toute éternité l'esprit du Père et du Fils; de sorte que, comme le Père n'a jamais été sans le Fils, et le Fils n'a jamais été sans le Père, le Père et le Fils n'ont jamais non plus eu d'existence sans le saint Esprit. N'admettons pas de degrés différents entre ces personnes divines. Aucune d'elles n'est antérieure ou postérieure à l'autre; cette bienheureuse Trinité, dont la divinité est immuable, est une en substance, indivisible dans ses opérations, uniforme dans ses volontés et égale en puissance et en gloire. Lorsque la sainte Écriture, en parlant d'elle, attribue à quelqu'une des personnes des opérations ou des qualités particulières, la foi catholique n'en est pas ébranlée; mais elle comprend que, par la propriété de l'acte ou la qualification qui est employée, l'Église veut nous faire connaître qu'il existe réellement une Trinité dans les personnes, et que la distinction qui frappe nos oreilles ne doit pas nous faire diviser dans notre entendement, l'unité de l'essence divine. C'est pour empêcher les fidèles d'errer dans la confession de la Trinité, qu'on attribue tantôt au Père, tantôt au Fils, tantôt au saint Esprit, les œuvres qui ont été produites au dehors; la substance divine étant indivisible en elle-même, on ne pourrait jamais comprendre qu'il y ait une Trinité dans les personnes, si dans le langage ordinaire, on ne les distinguait par des opérations différentes. Ainsi la difficulté qu'il y a d'en donner par les paroles une notion bien juste, doit exciter en nous le désir d'en acquérir l'intelligence. La doctrine inspirée du ciel vient au secours de notre infirmité, pour nous faire comprendre que dans la divinité du Père, du Fils et du saint Esprit, il ne faut pas penser qu'il y ait ou diversité d'essence ou unité de personnes. L'entendement conçoit que cette essentielle unité renferme une Trinité véritable; mais en parlant, on est nécessairement obligé de paraître et faire quelque division.

Affermissons-nous donc, mes chers frères, dans cet article de notre foi auquel le salut de nos âmes est attaché, et croyons de tout notre cœur que toute la sainte

¹ Traduction par Patrice Chauvierre (Paris 1866)

Trinité est une même puissance, une même majesté, une seule et unique substance qui opère indivisiblement dans les actes qu'elle produit, toujours unie par les liens d'un amour réciproque et dont le pouvoir est égal, qui contient tout et qui remplit tout; car le Père, le Fils et le saint Esprit ne sont qu'un même Dieu. Dans cette vraie et unique divinité, il n'y a point de personne supérieure ou inférieure à une autre. En confessant l'existence de toutes les trois, cette Trinité dans les personnes ne doit point exclure l'unité d'essence; et on doit concevoir une parfaite égalité dans cette incompréhensible unité. Ainsi, mes chers frères, confirmés dans ces principes de notre foi, ne croyons pas que la descente du saint Esprit sur les disciples de Jésus Christ le jour de la Pentecôte, ait été la première effusion qu'il ait faite de ses dons sur les hommes, mais avouons seulement qu'elle fut alors plus abondante. Les patriarches, les prophètes, les prêtres et tous les saints qui les ont précédés, avaient été animés et sanctifiés par le même Esprit; aucun sacrement n'a été institué, et aucun mystère célébré sans la communication de sa grâce, qui a toujours agi avec la même efficacité, quoique ses dons ne fussent pas communiqués avec la même plénitude. Les apôtres eux-mêmes, avant la Passion du Seigneur, n'étaient pas privés du secours de l'Esprit saint, et sa vertu toute-puissante accompagnait les œuvres merveilleuses du Sauveur des hommes. Lorsque le Seigneur donnait à ses disciples le pouvoir de guérir les malades et de chasser les démons, il leur communiquait cette puissance par la vertu du même Esprit dans lequel il agissait lui-même, quand il commandait avec autorité aux esprits immondes.

L'impiété des Juifs ne voulait pas reconnaître en lui la vertu de l'Esprit de Dieu, et attribuait au démon les effets de la bonté divine. Aussi ces blasphémateurs furent-ils avec justice condamnés par celle sentence que le Sauveur prononça contre eux, lorsqu'il dit : «Tout péché et tous blasphèmes sera remis aux hommes; mais le blasphème contre le saint Esprit ne leur sera point pardonné; et si quelqu'un parle contre te Fils de l'homme, ce péché lui sera remis; mais s'il parle contre le saint Esprit, il n'obtiendra de pardon ni dans ce siècle ni dans le siècle à venir» (Mt 12,31-32). Ces paroles prouvent évidemment que les péchés ne peuvent être remis, si l'Esprit saint n'intercède pour nous, et que personne sans lui ne peut gémir utilement ni prier comme il faut. C'est pourquoi l'Apôtre dit : «Nous ne savons ce que nous devons demander à Dieu dans nos prières pour le prier comme il faut; mais l'Esprit saint prie lui-même pour nous par des gémissements ineffables, et personne ne peut confesser que Jésus est le Seigneur que par le saint Esprit» (Rom 8,36). C'est donc un grand malheur que d'être privé de sa présence en nous; et quiconque ne l'a pas pour intercesseur, est assuré de périr, ne pouvant mériter par lui-même de trouver grâce devant Dieu. Ainsi, mes chers frères, tous ceux qui avaient cru au Seigneur Jésus, possédaient en eux le saint Esprit, et les apôtres avaient déjà reçu le pouvoir de remettre les péchés, lorsqu'après sa résurrection, le Seigneur souffla sur eux, et leur dit : «Recevez le saint Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez» (Jn 20,22), Mais pour élever ses disciples au degré de perfection qu'il voulait leur conférer, le Sauveur s'était réservé de leur communiquer une grâce plus abondante et des inspirations plus fortes, qui, jointes à celles qu'ils avaient déjà reçues, les combleraient de nouveaux dons. C'est pourquoi le Seigneur leur disait dans la dernière cène : «J'ai beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pourriez les porter présentement. Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous fera entrer dans toutes les vérités; car il ne parlera point de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il prendra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera» (Jn 16,12-14).

Quoi donc ! le Seigneur promet ici à ses disciples de leur envoyer le saint Esprit, lui qui leur avait dit auparavant : «Je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père» (Jn 15,15), et maintenant il leur dit : «J'ai encore beaucoup de chose à vous dire, mais vous ne pourriez les porter présentement; lorsque l'Esprit de vérité sera venu, il vous donnera l'intelligence de toutes les vérités.» Veut-il donc leur faire

entendre par ces paroles que sa science est bornée ? ou qu'il est moins instruit par son Père, que l'Esprit saint, lui qui est la Vérité et le Verbe éternel, sans qui le Père ne peut rien dire ni rien enseigner; lui qui leur avait dit aussi : «Le saint Esprit prendra de ce qui est à moi;» car c'est le Fils qui donne avec le Père ce que le saint Esprit reçoit ? Non, ce n'était point qu'il y eût une autre vérité à écouter, ou une autre doctrine à prêcher que celle qu'il annonçait, mais il fallait accroître l'intelligence des disciples qu'il instruisait, et fortifier leur charité en leur communiquant une constance inébranlable qui bannît entièrement de leurs cœurs tout sentiment de crainte, et les l'assurât contre les mauvais traitements préparés par leurs persécuteurs. Aussi lorsque les apôtres eurent été remplis de l'abondance des dons du saint Esprit, leur zèle devint-il plus ardent et leur courage beaucoup plus actif. Les nouvelles lumières qu'ils avaient reçues, les disposèrent si bien à endurer tous les supplices, que, devenus intrépides au milieu de toutes les tempêtes, leur foi les élevant au-dessus des flots de la mer orageuse de ce monde, ils foulèrent aux pieds toutes les menaces, et, méprisant la mort, portèrent l'Évangile de vérité chez toutes les nations.

Mais arrêtons-nous un peu, mes chers frères, à ces autres paroles du Seigneur, et appliquons-nous à comprendre ce qu'il veut nous faire entendre, lorsqu'il dit : «Le saint Esprit dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir» (Jn 16,13). Car, outre plusieurs autres passages de la sainte Ecriture qui confondent l'impiété des Manichéens, ces paroles sorties de la bouche de celui qui était la vérité même, font voir clairement l'absurdité de leurs dogmes, et rendent méprisables leurs mensonges sacrilèges. En effet, pour paraître avoir dans le chef de leur secte, quelque chose de grand et un homme extraordinaire, ils ont voulu faire croire que dans leur maître Manès, c'était le saint Esprit qui était apparu aux hommes; et que le Paraclet, promis par le Sauveur n'était venu que lorsque cet imposteur, qui a trompé tant de malheureux, avait fait son entrée dans le monde. Ils disent que l'Esprit saint résidait tellement dans sa personne, que, Manès était lui-même cet esprit divin qui, par le ministère de la parole et sous la forme d'un corps humain, enseignait à ses disciples toutes les vérités dont il leur donnait l'intelligence. et leur découvrait des secrets inconnus à tous les siècles précédents. J'aurais honte de réfuter sérieusement de telles absurdités, s'il n'y avait encore quelques personnes assez sottement crédules pour y ajouter foi. Qu'elles sachent donc que leur maître Manès, digne ministre du père du mensonge, et l'auteur des superstitions les plus obscènes, n'a paru sur la terre que deux cent soixante ans après la résurrection de notre Seigneur Jésus Christ, et qu'il a été jugé digne de condamnation dans le temps où régnait l'empereur Probus, sous le consulat de Paulin. ² Les chrétiens souffraient alors la huitième persécution, et il y avait une infinité de martyrs qui avaient prouvé par leurs victoires, l'accomplissement des promesses faites par le Sauveur, lorsqu'il disait à ses disciples : «Quand on vous livrera aux gouverneurs et aux magistrats, ne préméditez pas comment vous devez parler, et ne pensez pas à ce que vous devez dire. Les paroles que vous aurez à faire entendre, vous seront inspirées à l'heure même; car ce n'est pas vous qui parlerez, mais c'est l'Esprit de votre Père qui parlera en vous» (Mt 10,19-20).

La promesse de Jésus Christ n'a donc pu rester pendant si longtemps sans être accomplie, et cet Esprit de vérité que les impies ne sont pas capables de recevoir, n'a pas différé à répandre sur les membres de son Eglise, ses dons de sagesse et d'intelligence, de science et de piété, de conseil, de force et de crainte, jusqu'à la naissance de cet imposteur dont toute la doctrine n'est qu'un tissu de mensonges les plus infâmes. Qui pourrait même penser que ce séducteur ait eu la moindre

² Saint Léon a suivi la chronique de saint Prosper. Ces mots : *dammandus innotuit*, indiquent le temps où Manès soutint une discussion publique sur sa doctrine, avec Archelaüs, évêque de Caskar, en Mésopotamie, et fut complètement battu. Cette honteuse défaite fut bientôt suivie de la mort de Manès et de la condamnation de ses erreurs. – Les Ballerini ont donné de savantes dissertations au sujet de cette date citée par saint Léon.

communication de l'Esprit de Dieu, lui qui fut de cette partie réprouvée du monde qui ne saurait recevoir l'Esprit de vérité ? Possédé comme il l'était par l'esprit du démon, il a toujours résisté à l'Esprit de Jésus Christ. Le don de prédire l'avenir étant un des effets que produisit l'effusion des faveurs de l'Esprit saint sur les disciples du Sauveur, Manès, pour ne pas exposer ses fausses prophéties à être démenties par l'événement, eut l'impudence d'inventer des fables sacrilèges dont il faisait remonter l'origine aux siècles passés. Et comme si la loi de Dieu et les hommes saints, qu'il a remplis de son esprit, ne nous eussent rien appris de l'éternité du Créateur et du bel ordre qu'il a établi dans l'univers parmi ses créatures, cet imposteur a fait un assemblage monstrueux de mensonges inexplicables, où il outrage la bonté de Dieu et fait injure à sa sagesse, en détruisant les propriétés des causes naturelles et pervertissant leur usage. Au reste, à qui a-t-il pu faire adopter des rêveries si extravagantes, si ce n'est à quelques insensés dont les yeux sont absolument fermés à la lumière de la vérité, et qui, aveuglés par l'ignorance la plus crasse, ou victimes des passions les plus honteuses, se laissent aller à suivre ces abominations ? La pudeur m'empêche de



lever le voile qui couvre ces infamies. Elles ne sont que trop connues par la confession qu'ils en ont faite eux-mêmes.

Que personne de vous, mes chers frères, ne se laisse donc persuader que l'auteur d'une si horrible impiété ait jamais pu être favorisé des dons de l'Esprit saint. Un tel homme n'était assurément pas digne de recevoir l'effet des promesses que Jésus Christ a faites à son Église, ni capable de participer aux grâces de la mission céleste. Puisque l'apôtre saint Jean nous apprend que le saint Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié (cf. Jn 7,39); l'ascension du Seigneur au ciel devait précéder l'envoi de l'Esprit saint sur la terre. Or, celui qui, ne reconnaissant pas en Jésus Christ l'union de l'humanité avec la divinité, ne croit pas qu'il soit monté au ciel, où il est assis à la droite de son Père, doit nécessairement nier que le saint Esprit ait été donné. Pour nous, mes chers frères, qui, par la régénération, sommes devenus les enfants adoptifs de l'Esprit saint et appelés à la possession de l'éternité bienheureuse, rendons à ce saint jour, l'hommage qui lui est si justement dû, et célébrons cette fête avec une joie toute spirituelle. Confessons avec l'apôtre saint Paul, que «notre Seigneur Jésus Christ, en montant au ciel, a mené en triomphe une grande multitude de captifs, et répandu ses dons sur les hommes,» (Eph 4,8) afin que toutes les créatures intelligentes annoncent l'Évangile de Dieu; et que «toute langue confesse que le Seigneur Jésus Christ est dans la gloire de Dieu son Père» (Phil 2,11). Cette sainte solennité doit aussi renouveler notre ferveur, et nous faire comprendre combien est salutaire l'observance des jeûnes qui vont suivre et qui sont de tradition apostolique. Nous devons regarder comme une des plus grandes faveurs de l'Esprit saint les secours que nous tirons de la pratique des jeûnes, pour résister aux attractions de la chair et aux embûches du démon. C'est par leur vertu qu'avec la grâce de Dieu, nous remportons la victoire sur toutes les tentations qui nous assiègent. Ainsi, mes chers frères, jeûnons avec joie, la quatrième et la sixième fête; et samedi, nous célébrerons les vigiles dans l'Église de l'apôtre saint Pierre qui donnera de la force à nos prières, en y joignant son intercession puissante, afin de nous faire obtenir de Dieu miséricorde, par les mérites de notre Seigneur Jésus Christ, qui vit et règne avec le Père et le saint Esprit, dans les siècles des siècles. Amen.